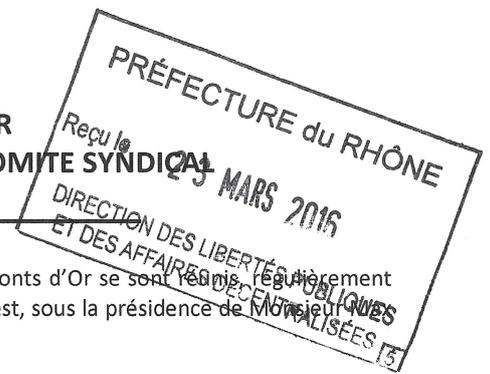


**SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**



Le 2 Mars 2016 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis et ont été convoqués par lettre du 10 février 2016, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de M. VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 29 Nbre de membres présents (quorum): 24 Nbre de voix délibératives : 130
Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

Métropole du Grand LYON : Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Corine CARDONA, Marc GRIVEL

ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE,

COLLONGES : Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE

CURIS : Jean-Luc POIRIER,

LISSIEU : Jean Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET,

SAINT-GERMAIN : Jean Michel CARON

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE :

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN,

COUZON : Gérard DARDET, Christian COLOMBO

LIMONEST : Denis VERKIN

POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL

SAINT-DIDIER : Bernard COQUET, Gérard KECK

SAINT-ROMAIN : Nicolas POUSSINEAU, Romuald DELABIE

Ont donné pouvoir : Eric MAZOYER à Denis VERKIN – Pierre Antoine COLLIN à Jean Luc POIRRIER

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Denis VERKIN

Réalisation d'un contrat de Prêt pour le financement de l'acquisition bâtiments Ferme de la Morelle à Curis au Mont d'Or

Dans le cadre du besoin de financement pour le projet d'acquisition de la ferme de la Morelle à Curis au Mont d'Or, quatre banques ont été consultées et ont données suite à la demande de financement du SMMO.

Après analyse, il est donc proposé de se donner la possibilité d'accepter l'une des deux offres

1-La première de la Caisse des dépôts et consignations qui se décompose de la manière suivante :

Montant définitif de l'emprunt : 400 000 €

Amortissement à échéances constantes.

Echéance annuelle de 20 000 €

Durée d'amortissement: 240 mois

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel: taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 1,00%

Révisibilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A

Remboursement anticipé possible moyennement le versement d'une indemnité calculée comme suit (capital remboursé x nombre d'années restantes x 35pb (0.35%)).

Frais de dossier s'élevant à 240 €

Coût total du crédit : 72 900.75 €

2-La seconde de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes qui se décompose de la manière suivante :

Montant définitif de l'emprunt : 400 000 €

Amortissement à échéances constantes.

Echéance annuelle de 20 000 €

Durée d'amortissement: 240 mois

Taux fixe: 1.75 %

Remboursement anticipé possible à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle (non plafonnée)

Frais de dossier s'élevant à 400 €

Coût total du crédit : 73 500 €

L'offre la plus avantageuse sera retenue après confirmations, par ces deux organismes bancaires, des délais de validité des offres.

Après en avoir délibéré le conseil syndical autorise à l'unanimité le Président à signer l'une des deux offres de prêts tel que présentées et tous les documents afférents. Dit que les crédits seront prévus au BP 2016.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme*

Le Président

Max VINCENT

